



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-1502>

Département(s) de publication : **67, 68**

Annonce n° **25-1502**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Collectivité européenne d'Alsace

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Entretien des espaces verts sur les sites de la Collectivité européenne d'Alsace de 2025 à 2028

Description : Entretien des espaces verts sur les sites de la Collectivité européenne d'Alsace de 2025 à 2028. 7 lots

Identifiant de la procédure : 4dd16dc0-0788-47f7-ab1a-90f94b5728cc

Avis précédent : 17d0aa65-0e2b-44a4-ac0b-c7f2ac0d2861-01

Identifiant interne : 24000189

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : N°01 - Territoire nord Alsace

Description : N°01 - Territoire nord Alsace

Identifiant interne : 24000189-01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Définition et appréciation du critère : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant HT de l'offre la plus basse / Montant HT de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.(sur la base du bordereau des prix par site) noté 60/100

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique La "valeur technique" sera analysée au travers d'un mémoire technique des dispositions prévues par le titulaire pour l'exécution des prestations. L'attention des candidats est attirée sur l'importance de la pertinence et de la qualité des renseignements fournis : - Moyens humains et techniques dédiés à l'accord-cadre - Méthodologies des travaux - Fiches techniques et de données de sécurité - Certificats d'agrément établis par la Direction régionale d'Agriculture et de la Forêt, en application du code du travail fixant les modalités relatives aux certificats pour les applicateurs et distributeurs de produits antiparasitaires à usage agricole et de produits assimilés - Modalités de prises en compte des aspects environnementaux et sécurité noté 20/100

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :**Type :** Qualité**Description :** Performance en matière de protection de l'environnement
Définition et appréciation du critère : Evaluée sur la base des critères environnementaux : gestion des déchets, utilisation de produits écologiques, efficacité énergétique des matériels utilisés, réduction des gaz à effets de serre, conservation de l'eau, certification environnementale. Noté 20/100

Pondération (points, valeur exacte) : 20

5.1.12 Conditions du marché public**Informations relatives aux délais de recours :** La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence : • Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). • Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). • Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative). • Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994).**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Strasbourg**Organisation qui signe le marché :** Collectivité européenne d'Alsace**5.1 Identifiant technique du lot :** LOT-0002**Titre :** N°02 - Territoire Ouest Alsace**Description :** N°02 - Territoire Ouest Alsace**Identifiant interne :** 24000189-02**5.1.1 Objet****Nature du marché :** Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Définition et appréciation du critère : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant HT de l'offre la plus basse / Montant HT de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.(sur la base du bordereau des prix par site) noté 60/100

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique La "valeur technique" sera analysée au travers d'un mémoire technique des dispositions prévues par le titulaire pour l'exécution des prestations. L'attention des candidats est attirée sur l'importance de la pertinence et de la qualité des renseignements fournis : - Moyens humains et techniques dédiés à l'accord-cadre - Méthodologies des travaux - Fiches techniques et de données de sécurité - Certificats d'agrément établis par la Direction régionale d'Agriculture et de la Forêt, en application du code du travail fixant les modalités relatives aux certificats pour les applicateurs et distributeurs de produits antiparasitaires à usage agricole et de produits assimilés - Modalités de prises en compte des aspects environnementaux et sécurité noté 20/100

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de protection de l'environnement
Définition et appréciation du critère : Evaluée sur la base des critères environnementaux : gestion des déchets, utilisation de produits écologiques, efficacité énergétique des matériels utilisés, réduction des gaz à effets de serre, conservation de l'eau, certification environnementale. Noté 20/100

Pondération (points, valeur exacte) : 20

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence : • Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). • Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). • Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative). • Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg

Organisation qui signe le marché : Collectivité européenne d'Alsace

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : N°03 - Eurométropole

Description : N°03 - Eurométropole

Identifiant interne : 24000189-03

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 500,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Définition et appréciation du critère : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant HT de l'offre la plus basse / Montant HT de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.(sur la base du bordereau des prix par site) noté 60/100

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique La "valeur technique" sera analysée au travers d'un mémoire technique des dispositions prévues par le titulaire pour l'exécution des prestations. L'attention des candidats est attirée sur l'importance de la pertinence et de la qualité des renseignements fournis : - Moyens humains et techniques dédiés à l'accord-cadre - Méthodologies des travaux - Fiches techniques et de données de sécurité - Certificats d'agrément établis par la Direction régionale d'Agriculture et de la Forêt, en application du code du travail fixant les modalités relatives aux certificats pour les applicateurs et distributeurs de produits antiparasitaires à usage agricole et de produits assimilés - Modalités de prises en compte des aspects environnementaux et sécurité noté 20/100

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de protection de l'environnement
Définition et appréciation du critère : Evaluée sur la base des critères environnementaux : gestion des déchets, utilisation de produits écologiques, efficacité énergétique des matériels utilisés, réduction des gaz à effets de serre, conservation de l'eau, certification environnementale. Noté 20/100

Pondération (points, valeur exacte) : 20

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence : • Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). • Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). • Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un

délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative).

- Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg

Organisation qui signe le marché : Collectivité européenne d'Alsace

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : N°04 - Alsace Centre

Description : N°04 - Alsace Centre

Identifiant interne : 24000189-04

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Définition et appréciation du critère : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant HT de l'offre la plus basse / Montant HT de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.(sur la base du bordereau des prix par site) noté 60/100

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :**Type :** Qualité

Description : Valeur technique La "valeur technique" sera analysée au travers d'un mémoire technique des dispositions prévues par le titulaire pour l'exécution des prestations. L'attention des candidats est attirée sur l'importance de la pertinence et de la qualité des renseignements fournis : - Moyens humains et techniques dédiés à l'accord-cadre - Méthodologies des travaux - Fiches techniques et de données de sécurité - Certificats d'agrément établis par la Direction régionale d'Agriculture et de la Forêt, en application du code du travail fixant les modalités relatives aux certificats pour les applicateurs et distributeurs de produits antiparasitaires à usage agricole et de produits assimilés - Modalités de prises en compte des aspects environnementaux et sécurité noté 20/100

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :**Type :** Qualité

Description : Performance en matière de protection de l'environnement
Définition et appréciation du critère : Evaluée sur la base des critères environnementaux : gestion des déchets, utilisation de produits écologiques, efficacité énergétique des matériels utilisés, réduction des gaz à effets de serre, conservation de l'eau, certification environnementale. Noté 20/100

Pondération (points, valeur exacte) : 20

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence : • Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). • Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). • Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative). • Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994).

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg

Organisation qui signe le marché : Collectivité européenne d'Alsace

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : N°05 - Région Colmar

Description : N°05 - Région Colmar

Identifiant interne : 24000189-05

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 500,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Définition et appréciation du critère : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant HT de l'offre la plus basse / Montant HT de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.(sur la base du bordereau des prix par site) noté 60/100

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique La "valeur technique" sera analysée au travers d'un mémoire technique des dispositions prévues par le titulaire pour l'exécution des prestations. L'attention des candidats est attirée sur l'importance de la pertinence et de la qualité des renseignements fournis : - Moyens humains et techniques dédiés à l'accord-cadre - Méthodologies des travaux - Fiches techniques et de données de sécurité - Certificats d'agrément établis par la Direction régionale d'Agriculture et de la Forêt, en application du code du travail fixant les modalités relatives aux certificats pour les applicateurs et distributeurs de produits antiparasitaires à usage agricole et de produits assimilés - Modalités de prises en compte des aspects environnementaux et sécurité noté 20/100

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de protection de l'environnement
Définition et appréciation du critère : Evaluée sur la base des critères environnementaux : gestion des déchets, utilisation de produits écologiques, efficacité énergétique des matériels utilisés, réduction des gaz à effets de serre, conservation de l'eau, certification environnementale. Noté 20/100

Pondération (points, valeur exacte) : 20

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence : • Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). • Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). • Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative). • Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg

Organisation qui signe le marché : Collectivité européenne d'Alsace

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : N°06 - Territoire Agglomération Mulhouse

Description : N°06 - Territoire Agglomération Mulhouse

Identifiant interne : 24000189-06

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Définition et appréciation du critère : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant HT de l'offre la plus basse / Montant HT de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.(sur la base du bordereau des prix par site) noté 60/100

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique La "valeur technique" sera analysée au travers d'un mémoire technique des dispositions prévues par le titulaire pour l'exécution des prestations. L'attention des candidats est attirée sur l'importance de la pertinence et de la qualité des renseignements fournis : - Moyens humains et techniques dédiés à l'accord-cadre - Méthodologies des travaux - Fiches techniques et de données de sécurité - Certificats d'agrément établis par la Direction régionale d'Agriculture et de la Forêt, en application du code du travail fixant les modalités relatives aux certificats pour les applicateurs et distributeurs de produits antiparasitaires à usage agricole et de produits assimilés - Modalités de prises en compte des aspects environnementaux et sécurité noté 20/100

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de protection de l'environnement
Définition et appréciation du critère : Evaluée sur la base des critères environnementaux : gestion des déchets, utilisation de produits écologiques, efficacité énergétique des matériels utilisés, réduction des gaz à effets de serre, conservation de l'eau, certification environnementale. Noté 20/100

Pondération (points, valeur exacte) : 20

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence : • Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). • Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). • Recours pour excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative). • Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg

Organisation qui signe le marché : Collectivité européenne d'Alsace

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : N°07 - Territoire Sud Alsace

Description : N°07 - Territoire Sud Alsace

Identifiant interne : 24000189-07

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Définition et appréciation du critère : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant HT de l'offre la plus basse / Montant HT de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.(sur la base du bordereau des prix par site) noté 60/100

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique La "valeur technique" sera analysée au travers d'un mémoire technique des dispositions prévues par le titulaire pour l'exécution des prestations. L'attention des candidats est attirée sur l'importance de la pertinence et de la qualité des renseignements fournis : - Moyens humains et techniques dédiés à l'accord-cadre - Méthodologies des travaux - Fiches techniques et de données de sécurité - Certificats d'agrément établis par la Direction régionale d'Agriculture et de la Forêt, en application du code du travail fixant les modalités relatives aux certificats pour les applicateurs et distributeurs de produits antiparasitaires à usage agricole et de produits assimilés - Modalités de prises en compte des aspects environnementaux et sécurité noté 20/100

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de protection de l'environnement
Définition et appréciation du critère : Evaluée sur la base des critères environnementaux : gestion des déchets, utilisation de produits écologiques, efficacité énergétique des matériels utilisés, réduction des gaz à effets de serre, conservation de l'eau, certification environnementale. Noté 20/100

Pondération (points, valeur exacte) : 20

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La décision d'attribution peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président de la Collectivité européenne d'Alsace dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision attaquée. Elle peut également faire l'objet des recours suivants devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues par les textes et la jurisprudence : • Référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché par la personne publique (articles L551-1 et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). • Référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de publication d'un tel avis ou de la notification précitée, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L551-13 et R 551-7 et suivants du CJA). • Recours pour

excès de pouvoir (en cas de contestation des clauses réglementaires du contrat) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué en procédure formalisée (article R.421-1 du code de justice administrative).

- Recours de pleine juridiction ouvert à tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne n°358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg

Organisation qui signe le marché : Collectivité européenne d'Alsace

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 3,000,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : REGIE DES ECRIVAINS SCIC SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : Régie des Ecrivains

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 400,000 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24000669

Titre : Lot 1 : Territoire nord Alsace

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 19/11/2024

Date de conclusion du marché : 04/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Collectivité européenne d'Alsace

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : REGIE DES ECRIVAINS SCIC SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : Régie des Ecrivains

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur du résultat : 400,000 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24000670

Titre : Lot 2 : Territoire ouest Alsace

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 19/11/2024

Date de conclusion du marché : 04/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Collectivité européenne d'Alsace

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 500,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MEINAU ILLKIRCH SERVICES Régie de Quartiers

Offre :

Identifiant de l'offre : Meinau Illkirch services

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Valeur du résultat : 500,000 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24000671

Titre : Lot 3 : Eurométropole

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 19/11/2024

Date de conclusion du marché : 04/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Collectivité européenne d'Alsace

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Ginkgo espaces verts

Offre :

Identifiant de l'offre : Ginkgo espaces verts

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Valeur du résultat : 400,000 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24000672

Titre : Lot 4 : Alsace centre

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 19/11/2024

Date de conclusion du marché : 05/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Collectivité européenne d'Alsace

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 500,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Chef de file du soumissionnaire :

Nom officiel : Ginkgo espaces verts, Ginkgo espaces verts, Ginkgo espaces verts

Offre :

Identifiant de l'offre : Ginkgo espaces verts

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

Valeur du résultat : 500,000 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24000673, 24000674, 24000675

Titre : Lot 5 : Région Colmar

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 19/11/2024, 19/11/2024, 19/11/2024

Date de conclusion du marché : 05/12/2024, 05/12/2024, 05/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Collectivité européenne d'Alsace,
Collectivité européenne d'Alsace, Collectivité européenne d'Alsace

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

6.1.3 Soumissionnaires non retenus :

Soumissionnaire :

Nom officiel : Ginkgo espaces verts

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

6.1.3 Soumissionnaires non retenus :

Soumissionnaire :

Nom officiel : Ginkgo espaces verts

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Collectivité européenne d'Alsace

Numéro d'enregistrement : 20009433200018

Département : Bas-Rhin et Haut-Rhin

Adresse postale : Collectivité européenne d'Alsace Place du Quartier Blanc

Ville : Strasbourg cedex 9

Code postal : 67964

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Adresse électronique : contact.execution@alsace.eu

Téléphone : 0389306310

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Strasbourg

Numéro d'enregistrement : 17670005200010

Adresse postale : 31 avenue de la Paix

Ville : Strasbourg

Code postal : 67070

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Téléphone : 0388212323

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : REGIE DES ECRIVAINS SCIC SAS

Numéro d'enregistrement : 38827618000048

Adresse postale : 17 rue Evariste Galois

Ville : Schiltigheim

Code postal : 67300

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Adresse électronique : Nicolas.HAMM@scic-ecrivains.eu

Téléphone : 0388199049

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0005

Nom officiel : MEINAU ILLKIRCH SERVICES Régie de Quartiers

Numéro d'enregistrement : 38485031900045

Adresse postale : 46 Avenue de Normandie

Ville : Strasbourg

Code postal : 67100

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Adresse électronique : nadine.varichon@meinau-illkirch.services

Téléphone : 0388793993

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0005

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0006

Nom officiel : Ginkgo espaces verts

Numéro d'enregistrement : 50810603600033

Adresse postale : 3 rue de l'Artisanat

Ville : Eschau

Code postal : 67114

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Adresse électronique : info@ginkgoev.fr

Téléphone : 0988596048

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0006, LOT-0007

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 919ce2cb-06b0-415a-b42b-4acc530492a0 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 07/01/2025 à 15:24

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/01/2025